



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'YONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

spécial n°17/2013 du 2 septembre 2013

Adresse de la préfecture : 1, Place de la Préfecture - CS 80119 - 89016 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.64.78.00

Site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.gouv.fr>

RAA spécial numéro 17/2013 du 2 septembre 2013

L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (MAP), dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public et sur le site internet des services de l'Etat.



PREFET DE L'YONNE

Recueil spécial des Actes Administratifs n°17 du 2 septembre 2013

---ooOoo---

SOMMAIRE

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
--------------------	-------------	--------------------------	-------------

PREFECTURE DE L'YONNE

MISSION D'APPUI AU PILOTAGE

PREF/MAP/2013/019	02/09/2013	Arrêté donnant délégation de signature à M. Zoheir BOUAOUICHE, sous-préfet, directeur de cabinet	3
PREF/MAP/2013/020	02/09/2013	Arrêté donnant délégation de signature à Madame Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne	3
PREF/MAP/2013/021	02/09/2013	Arrêté donnant délégation de signature aux autorités de permanence	4
PREF/MAP/2013/022	02/09/2013	Arrêté donnant délégation de signature pour les prescripteurs des dépenses et des recettes traitées par le centre de services partagés CHORUS de la préfecture de l'Yonne	4
PREF/MAP/2013/023	02/09/2013	Arrêté portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses et des recettes traitées par le centre de services partagés CHORUS de la préfecture de l'Yonne	9

MISSION D'APPUI AU PILOTAGE

ARRETE N° PREF/MAP/2013/019 du 2 Septembre 2013 donnant délégation de signature à M. Zoheir BOUAOUICHE, sous-préfet, directeur de cabinet

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à M. Zoheir BOUAOUICHE, sous préfet, directeur de cabinet, pour signer tous documents, correspondances et actes administratifs entrant dans le cadre des attributions du cabinet du préfet et des services qui y sont rattachés, et notamment :

- Les décisions d'hospitalisation d'office,
- Les décisions relevant de la sécurité routière,
- Les décisions de police administrative relatives aux policiers municipaux, à l'habilitation des agents à l'emploi d'explosifs, à la vidéo surveillance, et aux animaux dangereux (en matière d'ordre public),
- Les décisions relatives à la mise en œuvre des missions de défense civile, économique et gestion des crises.

Article 2 : La délégation de signature conférée à M. Zoheir BOUAOUICHE par l'article 1^{er} du présent arrêté sera exercée, pour les documents établis par leurs services respectifs, par les chefs de service dont les noms suivent :

- Mme Christa CABART, attachée principale, chef de service du cabinet,
 - Melle Karima SALEM, attachée, chef du service de la sécurité intérieure,
- chacune en ce qui concerne ses attributions et à l'exception des actes énumérés ci-après :
- Arrêtés et actes administratifs à caractère général et individuel,
 - Courriers aux parlementaires,
 - Circulaires et instructions générales,
 - Lettres comportant décision de principe,
 - Saisine du tribunal administratif et de la chambre régionale des comptes.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement du ou des chefs de service, les documents relevant de leurs attributions pourront être signés par l'un des autres chefs de service de la direction.

Toutefois, en cas d'absence ou d'empêchement de :

- Mme Christa CABART, la délégation qui lui est conférée dans le cadre de l'article 2 sera exercée par M. Florent DUPAQUIER, secrétaire administratif de classe normale, adjoint au chef de service du cabinet,
- Melle Karima SALEM, la délégation qui lui est conférée dans le cadre de l'article 2, sera exercée par M. Didier JAGOT LACHAUME, attaché, chargé de la section de la prévention de la délinquance, de la sécurité publique et routière.

Raymond LE DEUN

ARRETE N° PREF/MAP/2013/020 du 2 septembre donnant délégation de signature à Madame Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne

Article 1^{er} : Délégation est donnée à Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, sous-préfète, secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne, à l'effet de signer tous arrêtés, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents à l'exception :

- 1) des actes pour lesquels une délégation a été conférée à un chef de service de l'Etat, dans le département,
- 2) des réquisitions de la force armée,
- 3) des déclinatoires de compétences et des arrêtés de conflit,
- 4) de la saisine du tribunal administratif et de la chambre régionale des comptes,
- 5) des arrêtés portant convocation des électeurs aux élections cantonales,
- 6) des réquisitions adressées aux comptables publics.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, les fonctions de secrétaire générale seront exercées par M. Zoheir BOUAOUICHE, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de l'Yonne, qui assurera les compétences qui s'y rattachent et bénéficiera des délégations de signature correspondantes définies par le présent arrêté.

Raymond LE DEUN

ARRETE N°PREF/MAP/2013/021 du 2 septembre 2013
donnant délégation de signature aux autorités de permanence

Article 1^{er} : pendant les permanences de week-ends ou de jours fériés, ou si l'urgence l'exige, délégation de signature est donnée en toutes matières, sous réserve des exceptions énumérées à l'article 2, pour l'ensemble du département et en fonction du tour de permanence préétabli à :

- soit Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, sous-préfète, secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne,
- soit M. Zoheir BOUAOUICHE, sous-préfet, directeur de cabinet,
- soit M. Jérôme CHAPPA, sous-préfet d'Avallon,
- soit M. Hamel-Francis MEKACHERA, sous-préfet de Sens

Article 2 : Sont exclus de la présente délégation de signature les déclinatoires de compétences et les arrêtés de conflit.

Raymond LE DEUN

ARRETE N°PREF/MAP/2013/022 du 2 septembre 2013
donnant délégation de signature pour les prescripteurs des dépenses et des recettes traitées par le centre de services partagés CHORUS de la préfecture de l'Yonne

Article 1 : En dehors des décisions mentionnées par les arrêtés de délégation sus-visés, délégation de signature est donnée en matière d'ordonnancement secondaire délégué et de constatation du service fait aux fonctionnaires mentionnés en annexe 1 du présent arrêté.

Pour les programmes 207 (commission médicale), 216 (contentieux), 307, 309, 333 et 723, la constatation du service fait est déléguée aux directeurs ou en cas d'empêchement aux chefs de services.

Article 2 : Pour ses commandes, chaque service prescripteur est chargé de la saisie dans l'application ministérielle Nemo des expressions de besoins et de la constatation du service fait. Les gestionnaires habilités en charge de cette saisie figurent en annexe 2 du présent arrêté.

Raymond LE DEUN

Annexe 1 à l'arrêté PREF/MAP/2013/022 du 2 septembre 2013

Programme	Objet	Prescripteur à l'origine de la décision d'achat et des recettes ou de la décision attributive de subvention	Constatation du service fait
17	FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)	Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale ou en cas d'empêchement M. Zoheir BOUAOUICHE, Directeur de Cabinet	M. Eric AIMON, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Annick FUSTER, chef du service des aides financières ou en cas d'empêchement Mme Annie DELPLACE-NAOUR adjointe au chef du service des aides financières.
112	Impulsion et coordination de la politique du territoire	Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale ou en cas d'empêchement M. Zoheir BOUAOUICHE, Directeur de Cabinet	M. Eric AIMON, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Annick FUSTER, chef du service des aides financières ou en cas d'empêchement Mme Annie DELPLACE-NAOUR, adjointe au chef du service des aides financières.
119	Concours financiers aux communes et groupement de communes	Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale ou en cas d'empêchement M. Zoheir BOUAOUICHE, Directeur de Cabinet	M. Eric AIMON, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Annick FUSTER, chef du service des aides financières ou en cas d'empêchement Mme Annie DELPLACE-NAOUR, adjointe au chef du service des aides financières.
120	Concours financiers aux départements	Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire ou en cas d'empêchement M. Zoheir BOUAOUICHE, Directeur de Cabinet	M. Eric AIMON, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Annick FUSTER, chef du service des aides financières ou en cas d'empêchement Mme Annie DELPLACE-NAOUR, adjointe au chef du service des aides financières.
122	Concours financiers spécifiques et administratifs	Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire ou en cas d'empêchement M. Zoheir BOUAOUICHE, Directeur de Cabinet	M. Eric AIMON, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Annick FUSTER, chef du service des aides financières ou en cas d'empêchement Mme Annie DELPLACE-NAOUR, adjointe au chef du service des aides financières.
128	Coordination des moyens de secours	M. Zoheir BOUAOUICHE, Directeur de Cabinet ou en cas d'empêchement Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale	Mme Karima SALEM, chef du service de la sécurité intérieure
129	Coordination du travail gouvernemental (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Toxicomanies – MILDT)	M. Zoheir BOUAOUICHE, Directeur de Cabinet ou en cas d'empêchement Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale	Mme Karima SALEM, chef du service de la sécurité intérieure ou en cas d'empêchement M. Didier JAGOT-LACHAUME, adjoint au chef du service de la sécurité intérieure chargé de la sécurité publique
177	Prévention exclusion et insertion des personnes vulnérables – action 15 (Rapatriés d'Origine Nord Africaine – RONA)	M. Hamel-Francis MEKACHERA, Sous-préfet de Sens ou en cas d'empêchement M. Bertrand DUCROS, Secrétaire Général	M. Hamel-Francis MEKACHERA, Sous-préfet de Sens ou en cas d'empêchement M. Bertrand DUCROS, Secrétaire Général

Programme	Objet	Prescripteur à l'origine de la décision d'achat et des recettes ou de la décision attributive de subvention	Constatation du service fait
216	Action sociale	Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale ou en cas d'empêchement M. Zoheir BOUAOUICHE, Directeur de cabinet < 1 000 € M. Rémy BEAUFRERE, Directeur du management et des moyens ou en cas d'empêchement Mme Anne MONTEILLET, chef du service des ressources humaines et de l'action sociale ou en cas d'empêchement Mme Catherine ROULET, adjointe au chef du service des ressources humaines et de l'action sociale	M. Rémy BEAUFRERE, Directeur du management et des moyens ou en cas d'empêchement Mme Anne MONTEILLET, chef du service des ressources humaines et de l'action sociale ou en cas d'empêchement Mme Catherine ROULET, adjointe au chef du service des ressources humaines et de l'action sociale
232	Vie politique, culturelle et associative, élections	Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale ou en cas d'empêchement M. Zoheir BOUAOUICHE, Directeur de Cabinet < 1 000 € M. Fabrice MARQUAND, Directeur de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement Mme Sylvie DELVIGNE, chef du service de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement, M. Sébastien CASTAN, adjoint au chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route	M. Fabrice MARQUAND, Directeur de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement Mme Sylvie DELVIGNE, chef du service de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement, M. Sébastien CASTAN, adjoint au chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route
754	Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routière (arrêté fixant le montant d'attribution à verser au département au titre des produits des amendes de police des radars automatiques)	Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale ou en cas d'empêchement M. Zoheir BOUAOUICHE, Directeur de Cabinet	M. Eric AIMON, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Annick FUSTER, chef du service des aides financières
833	Avances sur recettes fiscales versées aux collectivités locales	Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale ou en cas d'empêchement M. Zoheir BOUAOUICHE, Directeur de Cabinet	Sans objet (flux 4)

VU pour être annexé à l'arrêté PREF/MAP/2013/022
du 2 septembre 2013

Raymond LE DEUN

Annexe 2 à l'arrêté PREF/MAP/2013/022 du 2 septembre 2013
Gestionnaires habilités Némó

Nom/prénom	Service prescripteur	Actes de gestion
LACOUR Virginie	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Saisie des expressions de besoin
NOWACZYK René	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Saisie des expressions de besoin - administrateur
VIDOVA Dany	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	RUO (Responsable Unité Opérationnelle)
WOLSKI Sandrine	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Approvisionneur - Saisie des expressions de besoin - administrateur
BRILLANT Stéphanie	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Approvisionneur - Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
LAUNAY Caroline	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Approvisionneur - Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
LOLLIOT Anne	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Approvisionneur - Saisie des expressions de besoin - administrateur
BAILLEUL Albert	Service départemental des systèmes d'information et de communication	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
GALICIER Pascal	Service interdépartemental départemental des systèmes d'information et de communication	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
WARBURTON Karin	Service interdépartemental départemental des systèmes d'information et de communication	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
NOEL Catherine	Service départemental des systèmes d'information et de communication	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
MARQUAND Fabrice	Direction de la citoyenneté et des titres	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
MAITRE Isabelle	Direction de la citoyenneté et des titres	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
DELVIGNE Sylvie	Service de la citoyenneté et des usagers de la route	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
CASTAN Sébastien	Service de la citoyenneté et des usagers de la route	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
BAVOIL Sabine	Service de la citoyenneté et des usagers de la route	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
LAGARDE Séverine	Cabinet	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
DELAIRE Betty	Cabinet	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
FOUCHE Marie-Christine	Cabinet	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
BENOIST Céline	Cabinet	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
CHEVRIER Agnès	Préfet	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
MOMBLE Michelle	Secrétariat général	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
ROULET Catherine	Service des ressources humaines et de l'action sociale	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
CASTELLANI Frédérique	Service des ressources humaines et de l'action sociale	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
CHAPLET Annick	Service des ressources humaines et de l'action sociale	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait

Nom/prénom	Service prescripteur	Actes de gestion
VENANT David	Service des étrangers et des naturalisations	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
AIMON Eric	Direction des collectivités et des politiques publiques	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
MOREAU Marie Claude	Service des aides financières	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
DABARD Géraldine	Service de la sécurité intérieure	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
KONE Souleymane	Service de la sécurité intérieure	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
BYRSKI Benoît	Sous-préfecture d'Avallon	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
LEBLANC Danièle	Sous préfecture d'Avallon	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
NUNES DE CARVALHO Florence	Sous préfecture d'Avallon	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
DESOEUVRES Sylvie	Sous préfecture de Sens	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
DISDIER Chantal	Sous préfecture de Sens	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait

VU pour être annexé à l'arrêté PREF/MAP/2013/022
du 2 septembre 2013

Raymond LE DEUN

ARRETE N° PREF/MAP/2013/023 du 2 septembre 2013
portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses et des recettes traitées par le centre de services partagés CHORUS de la préfecture de l'Yonne

Article 1er : Délégation de signature est donnée, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué, à Mme Virginie LACOUR, chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique, responsable du centre de services partagés Chorus de la préfecture de l'Yonne, pour exécuter les actes suivants :

- la validation des engagements juridiques,
- la signature des bons de commande inférieurs à 1 000 €,
- la certification du service fait,
- la validation des actes relatifs aux recettes non fiscales,
- la validation des titres de perception pour les dépenses et les recettes exécutées par le centre de services partagés,

pour les programmes listés ci-dessous :

- Programme 017 – FEDER
- Programme 112 – impulsion et coordination de la politique du territoire
- Programme 119 – concours financiers aux communes et groupement de communes
- Programme 120 – concours financiers aux départements
- Programme 122 – concours financiers spécifiques et administratifs
- Programme 128 – coordination des moyens et des secours
- Programme 129 – coordination du travail gouvernemental (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies - MILDT)
- Programme 177 – prévention exclusion et insertion des personnes vulnérables – action 15 (rapatriés d'origine Nord africaine – RONA)
- Programme 207 – sécurité et circulation routière
- Programme 216 – action sociale
- Programme 232 – vie politique, culturelle et associative, élections
- Programme 303 – immigration et asile
- Programme 307 – administration territoriale
- Programme 309 – entretien des bâtiments de l'Etat (périmètre préfecture)
- Programme 333 – moyens mutualisés des administrations déconcentrées (périmètre préfecture – action 2)
- Programme 723 – contribution aux dépenses immobilières de l'Etat
- Programme 754 – équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routière
- Programme 833 – avances sur recettes fiscales versées aux collectivités locales

Article 2 : Délégation de signature est donnée à M. René NOWACZYK, adjoint au chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique, pour la validation des demandes de paiement, la certification du service fait, la validation des actes relatifs aux recettes non fiscales et la validation des titres de perception pour les dépenses et les recettes exécutées par le centre de services partagés pour les programmes listés à l'article 1.

Article 3 : En cas d'empêchement de Mme Virginie LACOUR, la délégation qui lui est conférée pour la validation des engagements juridiques et la signature des bons de commande inférieurs à 1 000 € sera exercée par M. René NOWACZYK ou en cas d'empêchement par Mme Anne LOLLLOT.

En cas d'empêchement de M. René NOWACZYK, la délégation qui lui est conférée pour la validation des demandes de paiement sera exercée par Mme Virginie LACOUR ou en cas d'empêchement par Mme Anne LOLLLOT.

Article 4 : Délégation est donnée aux gestionnaires des dépenses et des recettes dont les noms suivent pour la saisie des engagements juridiques, des bons de commande, de la certification du service fait, des demandes de paiement et des recettes non fiscales :

- Mme Stéphanie BRILLANT,
- Mme Sylvie CHARRIER,
- Mme Caroline LAUNAY.

Raymond LE DEUN